

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 17 janvier 2022, à compter de 19 h 30, à huis clos par visioconférence.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame, Messieurs:

Diane Sirard, mairesse

Sylvain Leduc, conseiller

Sébastien Lavoie, conseiller

Jean-Claude Ratelle, conseiller

Richard Lévesque, conseiller

Michel Venne, conseiller

Yvon Forget, conseiller

et

Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, la mairesse déclare l'assemblée ouverte.

LE TIRAGE DE DÉCORATIONS DE NOËL EST AUSSI FAIT PAR VISIOCONFÉRENCE.

2022-01-001

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière en retirant le point suivant : Offre de service Équipe Laurence

ADOPTÉE

2022-01-002

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 13, 14 ET 20 DÉCEMBRE 2021

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil ayant reçu les procès-verbaux des séances tenues le 13, 14 et le 20 décembre 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver les procès-verbaux des séances du 13, 14 et du 20 décembre 2021 du conseil municipal.

ADOPTÉE

2022-01-003 TRANSFERTS BUDGÉTAIRES DÉCEMBRE 2021

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la direction générale soit autorisée à modifier le budget d'opération 2021, afin de transférer les sommes aux postes budgétaires comme indiqué dans l'annexe 1, jointe au présent document.

ADOPTÉE

2022-01-004 COMPTES À PAYER

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 17 janvier 2022, au montant de 587 128,78 \$, soit acceptée.

ADOPTÉE

2022-01-005 REMBOURSEMENTS AU FONDS DE ROULEMENT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sébastien Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la somme de 6 950,00 \$ soit versée comme premier versement (1/10) au fonds de roulement pour le remboursement annuel en regard à l'achat d'un tracteur (travaux publics).

QUE la somme de 2 099,75 \$ soit versée comme premier versement (1/5) au fonds de roulement pour le remboursement annuel en regard à l'achat d'une souffleuse dépôt de neige (travaux publics).

QUE le service de la trésorerie en soit informé.

ADOPTÉE

2022-01-006 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 177 IMPOSANT LE TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le règlement numéro 177 imposant le taux de taxes pour l'exercice financier 2022 soit adopté.

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 178 POUR L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

Monsieur le conseiller Yvon Forget dépose auprès du conseil le projet de règlement numéro 178 pour l'augmentation du fonds de roulement.

AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 178 POUR L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

Monsieur le conseiller Yvon Forget donne un AVIS DE MOTION de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du projet de règlement numéro 178 pour l'augmentation du fonds de roulement.

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 179 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

Monsieur le conseiller Michel Venne dépose auprès du conseil le projet de règlement numéro 179 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Ferme-Neuve.

AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 179 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

Monsieur le conseiller Michel Venne donne un AVIS DE MOTION de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du projet de règlement numéro 179 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Ferme-Neuve.

2022-01-007

DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement des factures reliées aux dépenses incompressibles décrites ci-dessous, dès leur réception jusqu'à concurrence des montants disponibles au budget :

Salaires, avantages sociaux et remises des cotisations :

Salaires des membres du conseil municipal et des employés municipaux (incluant les pompiers)
Frais de déplacement (employés et conseil)
Remise des cotisations aux gouvernements fédéral et provincial
Remise des cotisations syndicales
Remise des retenues aux fonds des pensions alimentaires
Remise des cotisations aux fonds de pension à la FTQ, Fiducie Desjardins, Caisse Desjardins, Banque Nationale, Banque Scotia
CNESST
La Capitale assurances et gestion du patrimoine (assurance collective)

Contrats et autres :

Remplacement des dépôts de soumission par des cautionnements d'exécutions
Conciergerie
Courrier Purolator Ltée
GLS Logistics systems Canada LTD
Québec 9079-9149 inc. (déneigement - secteur bas et secteur haut)
Hydro-Québec
Bell Mobilité inc.
Néopost Canada Ltée (machine postale)
PG Solutions
Télébec Ltée
Services sécurité ADT

Bureautech
Groupe CLR
Desjardins (TPV)
Groupe DL Solution Informatique
Me Mathieu Laporte
Me Denis Dubé
Fédéral Express Canada LTD
Cablevision du Nord du Québec
Assurance

Ententes avec autres organismes :

CRSBP des Laurentides
Fonds de l'information foncière
Gouvernement du Québec pour la SQ
MRCAL (quotes-parts) et ententes intermunicipales
RIDL (quotes-parts et réserve)
SAAQ (immatriculation des véhicules)
Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (quotes-parts)
UMQ
FQM
Ville de Mont-Laurier (service de protection contre l'incendie, supralocaux)
Baux ministère des Finances

Cartes de crédit (achats autorisés et cotisations) :

Visa Desjardins
Petite caisse

Contribuables :

Remboursement des crédits de taxes
Remboursement des taxes payées en trop
Remboursement des intérêts créditeurs

Service de la dette :

Versements de capital et intérêts des règlements d'emprunt.

ADOPTÉE

2022-01-008

DEMANDE D'APPUI DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER (PSMMPI)

CONSIDÉRANT que la municipalité de Ferme-Neuve appuie le projet de la Maison Lyse-Beauchamp dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier ;

CONSIDÉRANT que la somme mise à disposition dans ce programme pour l'année 2021 est de 20 000 \$ pour tous les projets déposés et que le seul projet déposé est celui de la Maison Lyse-Beauchamp ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la municipalité de Ferme-Neuve accorde une aide financière de 20 000 \$ à la Maison Lyse-Beauchamp.

ADOPTÉE

2022-01-009

TACAL - BUDGET 2022

CONSIDÉRANT que la Ville de Mont-Laurier est l'organisme mandataire du Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL) ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Ferme-Neuve confirme sa participation au Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la municipalité confirme sa contribution municipale au montant de 14 877 \$ pour l'année 2022.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENT

- Budget révisé 2021 - Société d'habitation du Québec

2022-01-010

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT que le conseil municipal accepte la démission de Madame Pauline Lauzon en tant que représentante de la municipalité de Ferme-Neuve sur le conseil d'administration de l'Agence de développement de Ferme-Neuve ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal mandate Monsieur Michel Venne, conseiller à représenter la municipalité en tant qu'administrateur pour siéger sur le conseil d'administration de l'Agence de développement de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

2022-01-011

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - REVITALISATION DU CENTRE URBAIN

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal autorise Madame Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Volet 4 - Soutien à la vitalisation du Fonds régions et ruralité pour la revitalisation du Centre urbain.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS (ADMINISTRATION)

2022-01-012

CONDITIONS DE TRAVAIL DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE FERME-NEUVE

CONSIDÉRANT le dépôt par le service de sécurité incendie de Ferme-Neuve (SSIFN) d'un document intitulé "Conditions de travail" daté du 13 décembre 2021 ;

CONSIDÉRANT qu'une prochaine rencontre aura lieu du comité de relation de travail du service incendie pour conclure une entente sur les conditions de travail demandées ;

CONSIDÉRANT que les élus sont d'accord avec les taux horaires demandés à l'article 13.1 dudit document ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil accepte les taux horaires demandés à l'article 13.1 et ceux-ci inclut l'indexation annuelle de 2 % pour 2022.

QUE le comité de relation de travail du service incendie poursuit leurs négociations pour conclure une entente finale sur les conditions de travail du service de sécurité incendie de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

2022-01-013 OFFRE DE SERVICE PG SOLUTIONS - SÉCURITÉ PREMIÈRE LIGNE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal accepte l'offre de service de PG Solutions - Sécurité Première Ligne comme détaillé dans sa correspondance du 2 septembre 2021 :

- Coût des licences 2 310 \$ plus les taxes applicables
- Coût de la Formation 1 970 \$ plus les taxes applicables
- Programme CESA 510 \$ plus les taxes applicables (annuellement)

QUE ces sommes soient prises à même le budget de fonctionnement 2021.

ADOPTÉE

2022-01-014 ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE D'ENTRAIDE AUTOMATIQUE SELON LES PROTOCOLES D'APPELS INCENDIES ÉTABLIS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer avec la Ville de Mont-Laurier l'entente relative à la fourniture d'entraide automatique selon les protocoles d'appels établis.

ADOPTÉE

2022-01-015 FIN D'EMPLOI

CONSIDÉRANT la politique concernant l'éthique et la discipline de la brigade de pompier du service de sécurité incendie et des premiers répondants de Ferme-Neuve adoptée par résolution # 2019-07-214 le 8 juillet 2019 ;

CONSIDÉRANT les actes répréhensibles graves allant à l'encontre de la politique concernant l'éthique et la discipline en vigueur notamment au non-respect à l'article III d), qui concerne une personne à l'emploi de la municipalité de Ferme-Neuve dont tous les membres du conseil connaissent l'identité, mais qui n'est pas opportun de nommer dans la présente résolution vue le caractère public de celle-ci ;

CONSIDÉRANT que ledit employé a pris connaissance et a signé ladite politique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Sébastien Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal met fin à l'emploi de la personne décrite plus haut en date de ce jour.

QUE le conseil municipal mandate Madame Bernadette Ouellette pour informer cette personne de l'adoption de la présente résolution au moyen d'une lettre à cet effet et de joindre la copie conforme de la présente résolution.

ADOPTÉE

2022-01-016

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CENTRE DE FORMATION

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal autorise Madame Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Volet 4 - Soutien à la vitalisation du Fonds régions et ruralité pour l'implantation d'un Centre de formation.

ADOPTÉE

2022-01-017

RIDL - RÈGLEMENT #76 DÉCRÉTANT LES COÛTS DE CONSTRUCTION DE LA CELLULE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE #9

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la municipalité de Ferme-Neuve approuve le Règlement #76 décrétant les coûts de construction de la cellule d'enfouissement technique #9 de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre pour un emprunt au montant de 1 613 000 \$ à cet effet.

ADOPTÉE

2022-01-018

OFFRE DE SERVICE POUR LE REMPLACEMENT DE L'UNITÉ DE CHAUFFAGE À L'HÔTEL DE VILLE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal accepte l'offre de service de Espace JLP Bélanger pour le remplacement de l'unité de toit des bureaux administratifs comme indiqué dans sa correspondance du 7 décembre dernier au montant de 19 846,00 \$ plus les taxes applicables.

QUE cette somme soit prise à même le surplus non affecté.

ADOPTÉE

2022-01-019

POSTE VACANT CCU ET CCP

CONSIDÉRANT que la municipalité a adopté le règlement numéro 112, pour constituer un comité consultatif d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT que le règlement indique que les membres soient nommés et le terme défini par résolution du conseil ;

CONSIDÉRANT qu'un poste était vacant ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal nomme Monsieur Pierre Coderre à titre de membre citoyen aux comités consultatifs d'urbanisme et du patrimoine jusqu'en novembre 2023.

ADOPTÉE

2022-01-020

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal demande au comité de relation de travail (CRT) de faire un addenda à la convention collective en vigueur pour le nouvel horaire de travail pour le poste de la commis à la bibliothèque.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

En raison de la COVID-19, l'assemblée est tenue par visioconférence, il n'y a donc pas de période de questions.

2022-01-021

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 17 janvier 2022 soit levée.

ADOPTÉE

DIANE SIRARD,
Mairesse

BERNADETTE OUELLETTE,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Je, Diane Sirard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Sirard, mairesse